

Le 11 février 2013, volume 25, n° 1

## Les assemblées régionales annuelles sont commencées

par Sonia Dumont

La Fédération vient d'entamer ses assemblées régionales annuelles. La tournée régionale qui a débuté le 11 février en Mauricie se terminera le 27 février dans la région de la Côte-du-Sud.

Les assemblées régionales annuelles sont un forum privilégié pour commenter et guider les orientations et les actions de la Fédération. En parallèle, trois syndicats tiendront des assemblées d'information à l'intention des producteurs anglophones. Nous convions les producteurs et productrices en grand nombre!

Le calendrier détaillé des assemblées est publié dans l'édition Hiver 2013 de la revue *Bovins du Québec* et sur le site de la Fédération au [bovin.qc.ca](http://bovin.qc.ca). Pour toute information supplémentaire, contactez le syndicat des producteurs de bovins de votre région. Au plaisir de vous rencontrer sous peu.

Par ailleurs, l'assemblée générale annuelle (AGA) des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec se tiendra à Québec les 3 et 4 avril 2013. Seuls les délégués ont droit de vote lors de l'AGA de la Fédération, mais l'assemblée est ouverte à tous les producteurs. Les producteurs recevront sous peu un avis de convocation accompagné du *Rapport des activités 2012* de la Fédération.



## Suivi à l'assemblée générale spéciale des producteurs de veaux de grain

par Réal Daigle

Le 31 janvier dernier, près de 75 producteurs de veaux de grain, réunis en assemblée générale spéciale, se sont prononcés sur un projet de promotion. Bien que les producteurs aient trouvé le projet très intéressant en soi, ils ont majoritairement rejeté le plan de financement proposé qui exigeait une hausse substantielle du prélevé de promotion pour les deux prochaines années.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a également présenté aux producteurs les défis et enjeux concernant le contrôle des résidus de médicaments dans la viande de veau. L'ACIA a souligné l'excellent « bulletin » du secteur veau à cet égard. Elle a cependant rappelé l'importance de demeurer extrêmement vigilant, car les normes et les exigences sont de plus en plus sévères.

Les producteurs ont aussi été informés que l'industrie s'est dotée d'un plan d'action pour prévenir le plus possible les cas problématiques. Le comité de travail est formé de représentants des producteurs de veaux de grain et de veaux de lait, des abattoirs et des vétérinaires.

## L'ADPB admet devant la Régie qu'un document a été falsifié

par Jean-Philippe Deschênes-Gilbert

Au mois d'août 2012, l'Association de défense des producteurs de bovins (ADPB) demandait à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) de faire enquête sur de possibles fraudes à la Fédération (malversation d'un administrateur de la Fédération). Dans les semaines suivant la demande, l'ADPB par la voix de ses porte-parole, a insisté et affirmé publiquement que les pièces qu'elle présentait étaient irréfutables.

Coup de théâtre, lors des audiences du 29 et 30 janvier dernier devant la RMAAQ, l'avocat de l'ADPB a admis qu'une des pièces que l'ADPB a présentée au dossier était en fait un document falsifié. Il est maintenant du ressort de la RMAAQ de rendre sa décision sur la pertinence ou non de tenir une enquête sur de possibles malversations.

# À la Saint-Valentin, pour un menu coup de cœur, choisissez le Veau de lait du Québec!

par Marie-Isabel Martineau



C'est sous le thème « Menu coup de cœur » que diverses actions publicitaires sont mises de l'avant afin d'inciter le consommateur à apprêter le Veau de lait du Québec pour la Saint-Valentin.

L'objectif est de joindre le consommateur lors de ses déplacements quotidiens :

## EN VOITURE

Jusqu'au 17 février, les automobilistes verront la publicité « Menu coup de cœur » sur des panneaux d'affichage numérique Astral Media ciblés aux abords des autoroutes où l'achalandage est à son maximum.

## EN MÉTRO

Jusqu'au 22 février, une vaste campagne d'affichage de la publicité « Menu coup de cœur » sera mise de l'avant dans les wagons du métro répartie sur les quatre lignes de trajets. Les visuels publicitaires rejoindront ainsi plus de 700 000 usagers par semaine.

## EN SUPERMARCHÉ

En parallèle, le comptoir des viandes des grandes chaînes de marché d'alimentation offrira, bien entendu, une présence marquée des découpes de veau de lait. Finalement, le [veaudelait.com](http://veaudelait.com) et sa page Facebook offriront des suggestions de recettes adaptées à la campagne publicitaire et mettront en lumière un menu de Saint-Valentin à concocter pour les amoureux de la viande de veau de lait!

## Nouveau code de bonnes pratiques pour les bovins de boucherie

par Nathalie Côté

En janvier 2013, la Canadian Cattlemen's Association (CCA) et le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) annonçaient l'ouverture de la période de commentaires publics pour le projet *Code de pratiques applicable aux soins et à la manipulation des bovins de boucherie*. Ce code couvre la production vache-veau et bouvillons d'abattage.

Certaines questions de bien-être animal prioritaires sont incluses au code :

- ↳ interventions douloureuses (méthodes et âges) : marquage au fer, castration et écornage;
- ↳ santé et morbidité dans les parcs d'engraissement : maladies respiratoires, boiterie, maladies d'origine nutritionnelle, acidose, fourbure et abcès du foie;
- ↳ conditions ambiantes, conditions de logement des animaux, gestion des animaux : boue (effet sur la santé et le bien-être), abris (ce qui est acceptable), conditions atmosphériques extrêmes et stratégies de sevrage.

Les producteurs sont invités à soumettre leurs commentaires par voie électronique au [nfacc.ca/codes-de-pratiques/bovins-de-boucherie](http://nfacc.ca/codes-de-pratiques/bovins-de-boucherie). Les commentaires permettront de s'assurer que le code représentera bien les attentes et pratiques recommandées des producteurs, intervenants et consommateurs. Vous avez jusqu'au 8 mars 2013 pour soumettre vos commentaires.

## Resserrement des exigences de déclaration de dates de naissance

par Gaétane Fournier

Dix ans après la mise en place du Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a procédé à une évaluation de la situation.

Il considère notamment que trop de dates de naissance ne sont pas déclarées, sont déclarées hors délais ou sont carrément douteuses. Ceci compromet la fiabilité du système, non seulement pour la traçabilité, mais aussi pour d'autres usages (ASRA, gestion des MRS, commercialisation des veaux, etc.).

Le MAPAQ entend resserrer l'application du règlement. Les principaux changements à venir à court terme sont :

- ↳ l'abolition de la possibilité de faire des changements de date de naissance à répétition sur un même animal;
- ↳ l'abolition du calcul automatisé d'une date de naissance estimée à partir du poids de vente pour les veaux de plus de 160 lb n'ayant pas de date de naissance déclarée chez Agri-Traçabilité Québec (ATQ) lors de la vente du veau.

Il est donc primordial que les producteurs activent leurs boucles auprès d'ATQ avant le départ de la ferme des veaux pesant plus de 160 lb. C'est particulièrement important pour La Financière agricole du Québec car elle a besoin d'une date de naissance pour vérifier l'admissibilité de l'animal au programme ASRA.

# La mise en marché des bovins de réforme certifiés biologiques

par Patricia Lavoie

Le projet de développement de la chaîne de valeur pour la mise en marché des bovins de réforme biologiques québécois progresse. Les producteurs de lait biologique, présents lors de leur assemblée générale annuelle tenue le 23 janvier 2013, ont pu le constater. Une nouvelle façon d'établir les prix pour les bovins de réforme biologiques a été bien accueillie par les participants.



En effet, depuis le 14 janvier 2013, les producteurs qui vendent leurs bovins de réforme biologiques obtiennent une prime directement reliée au classement de l'animal plutôt qu'une prime uniforme de 0,20 \$/lb carcasse, comme c'était le cas depuis la fin du mois de juillet 2012.

## Grille de primes

Classes de vaches	Montant de la prime
2	0,32 \$ lb/carcasse
4	0,22 \$ lb/carcasse
5	0,12 \$ lb/carcasse

La prime s'ajoute au prix de base (prix moyen hebdomadaire obtenu aux encans vivants du Québec). Cette information est disponible sur le site de la Fédération au [www.bovin.qc.ca/fr/info-prix/bovin-de-reforme-et-veau-laitier/hebdomadaire.php](http://www.bovin.qc.ca/fr/info-prix/bovin-de-reforme-et-veau-laitier/hebdomadaire.php).

La prochaine étape de ce projet est d'ajouter d'autres postes de commercialisation qui seront en mesure de mettre en marché les bovins de réforme certifiés biologiques.

Pour l'instant, seule la Coopérative des encans d'animaux du Bas-Saint-Laurent offre cette possibilité aux producteurs qui mettent en marché leurs bovins de réforme biologiques.

Ce projet pilote est mené par le Syndicat des producteurs de viandes biologiques du Québec, en collaboration avec la Fédération et est réalisé grâce à une aide financière du MAPAQ, dans le cadre du Programme d'appui à la mise en marché.

# Rappel formation enclos d'hivernage

par Nathalie Côté

La formation *Gérer avec succès un enclos d'hivernage : mon rôle en tant que producteur* a débuté.

Voici les prochaines dates au calendrier :

Date	Lieu	Personne à contacter	Coordonnées
18 février	New Richmond	Éric Lamarre	418 392-4466, poste 218 elamarre@upa.qc.ca
19 février	Mont-Joli	Anie Couillard	418 775-7577 anie_couillard@csphares.qc.ca
23 février	Montebello	Nathalie Matte	819 983-2293 crfao@formationagricole.com
28 février	Saint-Joseph-de-Beauce	Sandy Roy	418 228-5588, poste 1265 sroy@beauce.upa.qc.ca
6 mars	Mont-Laurier	Catherine Lussier	819 623-2270, poste 27 catherinelussier.gcahl@hotmail.ca
7 mars	Lasarre	Josée Bellehumeur	819 629-2144 ou 1 866 629-2144, poste 120 rfa@cslactem.qc.ca
8 mars	Saint-Bruno-de-Guigès	Josée Bellehumeur	819 629-2144 ou 1 866 629-2144, poste 120 rfa@cslactem.qc.ca
16 mars	Alma	Michel Bernard	418 542-5666, poste 255 mbernard@upa.qc.ca

## Brèves

---

**DES BOVI-EXPERTS À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS :** ce mois-ci nous vous présentons l'équipe du Bas-Saint-Laurent : Diane Caron tél. : 418 899-0515; Christian Pelletier tél. : 418 739-3987 et Stéphane Bégin tél. : 418 725-7997, poste 122.

**LES PRODUCTEURS DE BOVINS SONT POLYVALENTS :** le gagnant du prêt de quota dans les œufs de consommation est aussi un producteur de bovins : Ferme Béruboeuf en Gaspésie.

**UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE :** à l'emploi de la Fédération depuis 13 ans, Madame Danielle Huchette, secrétaire, quitte la Fédération pour une retraite bien méritée. Nous nous réjouissons pour elle et lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie.